

Pauline Braga, coordinatrice enfance jeunesse de la CCFL, Communauté de Communes de Forez-en-Lyonnais a présenté au conseil municipal de la commune, le contrat pôle enfance jeunes.

Son but ? Connaître et évaluer les atouts et les lacunes du territoire en direction d'une politique jeunesse. Quels sont les services, les offres que proposent les communes pour les jeunes.

Cette présentation s'est terminée par une discussion entre conseillers et Pauline avec l'énumération de ce qui est fait sur la commune (centre de loisirs, bibliothèque, association musicale, terrain de tennis, salle multisports...). Force est de constater aussi comme l'a souligné Daniel Vaudable « Saint-Médard est un petit village, il n'y a pas de collège et on perd ces jeunes qui vont faire des activités dans la commune de leur collège ».

Il a été soulevé aussi le problème de communication, notamment entre les MJC du canton sans oublier aussi le manque de prévention sur la santé, l'alcool, la drogue avec un besoin d'actions ludiques et l'abandon des grandes manifestations sur la commune, comme la fête des fleurs à cause notamment d'un manque de bénévoles, constat qui touche de nombreuses communes.

Les jeunes au cœur du sujet de la commune et du canton

Écrit par DA FONTE VALERIE

Vendredi, 21 Décembre 2012 09:00 - Mis à jour Samedi, 22 Décembre 2012 09:01



De gauche à droite, Anne Bragot, Adjointe chargée des affaires sociales, des jeunes et